



MAIRIE de SAINT-BEAUZIRE

SAINT BEAUZIRE 63360 – Département du Puy de Dôme – Arrondissement de Riom

Tél. : 04.73.33.92.59

Fax : 04.73.33.95.07

E.mail : saint-beauzire.mairie@wanadoo.fr

FICHE FAMILIALE D'INFORMATION ECOLE PUBLIQUE ANNEE SCOLAIRE 2025 / 2026

Cette fiche est à compléter obligatoirement par toutes les familles ayant des enfants scolarisés à l'école Publique.

**A RETOURNER AU SECRETARIAT DE LA MAIRIE AU PLUS TARD
LE VENDREDI 20 JUIN 2025**

Les informations transmises sont confidentielles, **veuillez compléter toutes les cases.**

Elles permettent de joindre un adulte responsable en cas d'urgence et la facturation des services.

Toutes modifications administratives, en cours d'année, doivent être signalées au secrétariat de mairie.

ENFANT	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	CLASSE
1				
2				
3				

PÈRE		MÈRE	
<u>Nom</u> :	<u>Prénom</u> :	<u>Nom</u> :	<u>Prénom</u> :
<u>Date de naissance</u> :		<u>Date de naissance</u> :	
<u>Lieu de naissance</u> :		<u>Lieu de naissance</u> :	
<u>Adresse</u> :		<u>Adresse</u> :	
<u>Tél fixe</u> :	<u>Port</u> :	<u>Tél fixe</u> :	<u>Port</u> :
<u>Mail</u> :		<u>Mail</u> :	

Situation familiale (rayer la mention inutile)

Marié	Pacsé	Concubinage	Divorcé (Joindre copie jugement divorce)

Résidence de l'enfant (rayer la mention inutile)

Parents	Père	Mère	Tiers	Résidence alternée

Nom Prénom et adresse de facturation :

--

Autre(s) adulte(s) responsable(s) susceptible(s) de récupérer les enfants dans l'année

Nom	Prénom	N° téléphone	Lien avec enfant

TARIFS MUNICIPAUX 2025

QF = R/N avec R (revenus imposable) et N (nombre de part)			
Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
QF < 1000	1000<QF< 6667	6667<QF< 8575	QF > 8575

RESTAURANT SCOLAIRE	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Classe maternelle et CP				
Enfants St Beauzire	1.00€	2.80 €	3.40 €	3.95 €
Enfants extérieurs				4.40 €
Classes CE1, CE2, CM1, CM2				
Enfants St Beauzire	1.00€	3.00 €	3.60 €	4.20 €
Enfants extérieurs				4.70 €
Enseignants				6.00 €
Personnel municipal				4.95 €
Fourniture panier repas dans le cadre d'un Plan d'Accueil Individualisé		Dédution de 1.60 € sur tarif		

PENALITES :

Si l'enfant est inscrit et absent au repas :

- 2 € pour la tranche 1 et 2
- 3 € pour les tranches 3 et 4

Si l'enfant est présent et non inscrit et en sus du prix du repas :

- 2 € pour la tranche 1 et 2
- 3 € pour les tranches 3 et 4

GARDERIE Tarifs à la séance	MATIN	SOIR		
	7H15 à 8H20	16H15 à 16H30	16H30 à 17H30	16H30 à 18H30
TRANCHE 1 et 2	Gratuit	Gratuit	Gratuit	0.80 €
TRANCHE 3 et 4	0.80 €	Gratuit	1.20 €	1.70 €

Les tarifs ci-dessus sont applicables pour un enfant. Ils sont diminués de moitié pour le 2^{ème} enfant et gratuit pour le 3^{ème}.

Une pénalité de 10 € sera appliquée lorsque l'enfant sera récupéré après 18h30.

Important : vous devez impérativement fournir pour toute inscription :

- L'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 (jusqu'au 31 décembre 2025)
- L'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 (à partir du 1^{er} janvier 2026)
- Ou le justificatif du Revenu de Solidarité Active et ou Allocation supplémentaire d'invalidité ou Allocation de Solidarité Spécifique (chaque début de mois)